

VIOLENCES ET SANCTIONS AU COLLÈGE

Jeudi 09 février 2012 – Angoulême – Stage intersyndical

Sylvie AYRAL

Professeure agrégée

Docteure en Sciences de l'éducation Prix Le Monde de la recherche universitaire

Chargée de mission à la Direction de la pédagogie de l'Académie de Bordeaux

L'égalité des sexes : une obligation de l'EN

- ✗ Convention interministérielle 2006-2011 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif.
- ✗ « La communauté éducative doit faire preuve de la plus grande vigilance et de la plus grande fermeté à l'égard de toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie et de sexisme ».
(BOEN n°21 du 21/05/2009)
- ✗ « L'égalité des chances entre les femmes et les hommes est une préoccupation forte de l'Education Nationale ».
(Lettre du 12/11/2009 du Recteur de l'Académie de Bordeaux aux principaux de collèges)
- ✗ Projet académique « objectif 2015 » / Axe 3 - objectif 3 : « réduire les inégalités filles/garçons et tous les déterminismes »

Un chiffre déroutant dans un contexte égalitaire...

→ Enquête quantitative à partir des registres de sanctions de 5 collèges aux caractéristiques géographiques, territoriales et socioculturelles différentes

N=5842 sanctions scolaires

- ✗ **A l'heure de la sanction dite « éducative » les garçons représentent 80% des élèves punis...**

Au-delà des chiffres...

Mettre à jour les processus par lesquels on arrive à cette asymétrie sexuée et à l'impensé qui l'entoure...

- × **Comment** fonctionne l'appareil disciplinaire ?
- × Par quelles **voies**?
- × Par quels **moyens**?
- × Pour quels **effets**?

Aller chercher les explications...

- × au cœur des représentations
- × au cœur des situations

→ Enquête qualitative : 340 questionnaires écrits, 26 entretiens, rapports d'incidents...



I. La sanction côté institution...

Asymétrie sexuée: les explications de la communauté éducative...

A - Essentialisation : c'est « la faute aux hormones »

- ✗ « *L'instinct masculin refait toujours surface* ».
- ✗ « *Une question de gènes ou d'hormones* ».
- ✗ « *Les garçons sont naturellement plus turbulents que les filles.*
- ✗ « *Pour avoir élevé des quantités d'animaux, j'ai pu observer que les mâles sont naturellement plus agressifs* ».
- ✗ « *Des études scientifiques prouvent que l'apport d'hormones mâles augmente l'agressivité* ».

B - Relativisation

Le sexe n'est pas envisagé en soi comme une variable explicative des problèmes de comportements mais, tout au plus, comme une variable susceptible de renforcer les déterminants sociaux (classes sociales) ou culturels (origines étrangères, ethnicité).

C - Négation

« On en fait tout un plat », « C'est politiquement correct », « De toutes façons ça change : il y a de plus en plus de filles violentes mais elles sont plus malines et font leurs coups en douce... ». « Les garçons sont plus francs, eux au moins ils font les choses par devant... ».

A. LA SANCTION : DISCOURS DE LÉGITIMATION...

- ✘ « *La vie en collectivité nécessite des règles clairement définies. Ce règlement intérieur a pour but de donner des repères pour créer et maintenir un climat de travail / favoriser l'éducation à l'autonomie, à la responsabilité, à la solidarité / favoriser le respect mutuel* » ; « *Les élèves y reçoivent l'éducation qui fera d'eux les citoyens de demain* » ; « *il [le règlement intérieur] place l'élève en situation d'apprentissage de la vie en société, de la citoyenneté. Sa raison d'être est de favoriser d'une part, la réussite scolaire des élèves et d'autre part, leur insertion professionnelle* »

La sanction « éducative »

- × Une fin éthique
- × Une fin politique
- × Une fin sociale

La sanction doit être intégrée à l'acte d'éducation, être un moyen de promouvoir un sujet responsable en lui imputant les conséquences de ses actes (cf. nouveaux textes/mesures de réparation, TIG). Elle doit lui rappeler le sens et l'utilité de la Loi.

L'école, territoire de droit commun

- ✘ BO du 13/07/2000 (Claude Allègre)
 - ▶ lecture juridique des faits d'indiscipline
 - ▶ respect des 4 principes du droit pénal :
 - proportionnalité
 - légalité
 - individualisation
 - contradictoire

Dérives...

- ▶ externalisation du traitement des problèmes. Adultes juges et partie
- ▶ le système de sanctions s'autonomise du domaine pédagogique

- ▶ Lexique juridico-judiciaire, citation du code pénal, intimidation, menaces...

« En acceptant un stylo qui à l'origine a été volé, R. s'est mis dans une situation contraire à la loi : Art. 311-3 du Code Pénal » ; La mesure d'exclusion est assortie du sursis avec une période probatoire de 3 mois » ; « L'élève L. J. s'est rendu coupable de menaces avec extorsion de résultats d'interrogation écrite » ; « S'est rendu coupable de faux témoignage » ; « S'est rendu coupable d'insolence aggravée » ; « Comportement perturbateur et provocateur avec attitude récidiviste ».

B. MISE EN SCÈNE DU POUVOIR INSTITUTIONNEL (RI)

« Vu les traités internationaux ratifiés par la France en matière d'éducation et de protection des individus / Vu la constitution de la V^o République / Vu la loi d'orientation 89-406 du 10 juillet 1989 / Vu le code de l'éducation [...] le règlement intérieur définit les règles...»

« L'inscription d'un élève au collège vaut pour lui-même, comme pour sa famille, adhésion aux dispositions du présent règlement et engagement de s'y conformer pleinement » ; « La signature apposée OBLIGATOIREMENT page suivante signifie que les familles, lors de l'inscription au collège B ont pris connaissance avec leur(s) enfant(s) du RÈGLEMENT INTÉRIEUR dudit collège et qu'ils s'engagent à en accepter tous les termes ».

Omnivisibilité et transmission hiérarchique des événements...

Règlements intérieur, chartes, contrats, cahiers d'appel, billets, notes, appréciations et leur communication par bulletins, notifications dans le carnet de suivi et de correspondance, fiches de signalement, registres divers, fiches confidentielles, comptes rendus de conseils de discipline, archivage papier ou informatique, témoignent d'un enregistrement administratif permanent.

Normes et déviance

- ✗ Chaque société se donne les normes (Loi) qui correspondent à ses valeurs ou aux intérêts du groupe dominant.
- ✗ La définition de la déviance est relative au contexte normatif dans lequel l'acte est posé. (M. Cusson, 2005)
- ✗ Enfreindre le règlement, ne pas se conformer aux normes et donc aux attentes qu'il énonce, c'est entrer dans la catégorie des « déviants » (Becker, 1963).

Dérives...

- ▶ Certaines rites de civilité ont force de Loi
- ▶ Destinataires des RI : presque exclusivement les élèves
- ▶ Qualifications divergentes des infractions
- ▶ Choix divergents des sanctions / sanctions automatiques
- ▶ Influence des politiques d'établissements
- ▶ Fluctuation selon les périodes de l'année
- ▶ Note de vie scolaire
- ▶ Catalogue des « bonnes conduites » / intelligence institutionnelle / stratégies

Difficile, dans ces conditions, de faire apparaître la Loi comme un élément régulateur du « vivre ensemble »...

C. EXTERNALISATION DES CAUSES DE DYSFONCTIONNEMENTS

Responsabilité des problèmes imputée aux individus, à la famille, à la culture, à la société etc. (tout « fout le camp ») :

- ▶ « crise d'adolescence »
- ▶ criminalisation des familles « démissionnaires », enfant « roi »
- ▶ pathologisation des familles monoparentales (Père absent)
- ▶ ethnicisation des « problèmes » de comportement
- ▶ diabolisation d'internet, de la télé
- ▶ société de consommation

Recours à un stock de connaissances inspirés de la doxa freudienne, « prêts à penser »

Situation du jeune J. (rapport d'infirmière scolaire)

*[...] Il ne supportait plus l'autorité, le cadre que lui apportait son père . J. ne pouvait pas se permettre et il le sait de quitter les repères paternels, [...]. sans l'emprise de l'autorité paternelle, les dérapages n'ont fait que s'accroître. [...]. Depuis l'incident qui a provoqué le conseil de discipline, il est exclu **ce qui ne l'aide pas à trouver de repères ce qui prouve bien que J. a besoin d'être entouré, qu'on lui pose les règles, un cadre, l'autorité** afin qu'il reprenne sa place à travers un projet d'avenir. Sans projet, sans soutien J. ne pourra pas se construire.*



II. Par le petit bout de la lorgnette : les interactions transgressions/sanctions

Incidence du contexte sur l'asymétrie sexuée...

	<u>privé centre ville</u>	<u>péri-urbain</u>	<u>rural</u>	<u>centre ville</u>	<u>rural ZEP</u>
Type d'établissement	<p>Très favorisé</p> <p>1 an de retard en 6^{ème} : 8,5%</p> <p>PCS défavorisées 8,5%</p>	<p>Favorisé</p> <p>Gens du voyage</p> <p>1 an de retard en 6^{ème} : 12,7%</p> <p>PCS défavorisées 22,3%</p>	<p>1 an de retard en 6^{ème} : 18,8%</p> <p>PCS défavorisées 42,2%</p>	<p>Environ 60% issus de l'immigration (tous pays)</p> <p>1 an de retard en 6^{ème} : 22,7%</p> <p>PCS défavorisées 45,5%</p>	<p>Environ 20% issus de l'immigration du Maghreb</p> <p>1 an de retard en 6^{ème} : 25%</p> <p>PCS défavorisées 59,8%</p>
Proportion de garçons chez les élèves punis	75,7%	76,7%	80,3%	82,7%	84,2%

Répartition par sexe des punitions et sanctions pour indiscipline ou insolence (N=1982)

	<u>Collège A</u> Rural N=374	<u>Collège B</u> Périurbain N=491	<u>Collège C</u> Urbain ≈ 60% d'élèves issus de l'immigration N=335	<u>Collège D</u> Semirural classé ZEP N=295	<u>Collège E</u> Privé centre ville N=487
Filles	9,1%	21,2%	20%	12,9%	21,6%
Garçons	90,9%	78,8%	80%	87,1%	78,4%

**Les garçons représentent 83% des élèves sanctionnés pour
indiscipline ou insolence**

Répartition par sexe des punitions et sanctions pour actes relevant d' « atteinte aux biens et aux personnes » (N=433)

	<u>Collège A</u> Rural N=374	<u>Collège B</u> Périurbain N=491	<u>Collège C</u> Urbain ≈ 60% d'élèves issus de l'immigration N=335	<u>Collège D</u> Semirural classé ZEP N=295	<u>Collège E</u> Privé centre ville N=487
Filles	3,9%	7%	16,7%	6%	7,7%
Garçons	96,1%	93%	83,3%	94%	92,3%

Les garçons représentent 91,7% des élèves sanctionnés pour des actes relevant d' « atteinte aux biens et aux personnes »

INFLUENCE DES FACTEURS EXPLICATIFS TRADITIONNELS

× retard scolaire

invalidées

× famille défavorisée

Des hypothèses souvent

L'incidence de la variable genre dans la répression menée par l'institution est massive quel que soit le type d'établissement.

A. COMMENT LES ÉLÈVES VIVENT-ILS LES PUNITIONS?

« D'avoir des punitions ou d'être renvoyé, c'est..., [...], ça donne des adrénalines et ça donne des pulsations au cœur [...] donc, ça nous fait quelque chose vraiment de fort ». (garçon 5^{ème})

« Les filles, quand elles sont collées, elles pleurent... Nous on n'a pas peur de faire des bêtises » (garçon 4^{ème}).

« On a d'abord un sentiment de fierté, oui, ça y est euh... j'ai... fait chier la prof si on peut dire. [...] On a un sentiment aussi oui ben voilà je deviens de plus en plus fort, maintenant je suis un rebelle » (garçon 5^{ème}).

Le but est de se faire remarquer à tout prix par les pairs et par le public féminin en montrant son « potentiel supérieur de courage », c'est-à-dire, métaphoriquement, ses attributs sexuels.

Des filles interviewées déclarent :

« Lui, il a des couilles, enfin... en quelque sorte, il ose » (fille 4^{ème}).

« C'est une bonne capacité pour eux parce que tu peux avoir toutes les nanas » (fille 3^{ème}).

Explication...

Etre un homme signifie ne pas être féminin, ne pas être homosexuel (...) ne pas être efféminé dans son apparence physique ou ses manières (E. Badinter, 1992).

- ▶ L'injonction à la virilité et à l'hétérosexualité faite aux garçons encourage chez eux le défi, la transgression, les comportements homophobes, sexistes et violents.

SEXISME

- ✗ Les filles un peu trop en chair disent se faire régulièrement traiter de « grosse », de « gros tas », de « gros cul », de « grosse vache », de « boulette », d'« éléphant ». À l'inverse, si elles sont un peu trop minces elles se voient alors qualifier d'« anorexique » ou de « squelettor » (enquête en collège).
- ✗ « C'est les gars, comme je disais tout à l'heure, c'est les hormones, si t'as des seins, si t'as des jolies fesses [rires], t'es foutue ! Ils touchent les fesses, ils veulent qu'on leur montre les seins en cours, des trucs comme ça voilà alors » (filles de 4^{ème}).
- ✗ « Des garçons m'ont dit "retourne sur ton trottoir" » ; « Des garçons nous traitent de "pute" » ; « Il y en a un qui m'a dit "suce-moi la bite" » ; « Des garçons nous ont forcées à les embrasser » ; « Quand des garçons se permettent de me toucher les fesses et si je les repousse ils me menacent ou prennent un air supérieur » ; « Il y a des garçons qui nous touchent ».

HOMOPHOBIE

Deux exemples de déclenchement de bagarre entre garçons

- + « -*Vas-y, gros pédé, passe-moi ton stylo.*
 - *Va te faire enculer, la dernière fois tu me l'as pas rendu*
 - *Putain, tu me casses les couilles gros bâtard* ».

- + J. s'aperçoit que son blouson a été Sali par A.
 - « *Espèce de gros pédé, je vais te niquer, tu me casses les couilles* »

Source : rapports d'AE (1) et d'enseignante (2)

-
- ✘ « Des garçons me tapent les fesses » ; « Ils me cognent la tête contre les carreaux des toilettes » ; « Ils m'ont mis tout nu » (6^{ème}) ; « Un garçon, il voulait prendre la pissotière pendant que je faisais pipi » ; « J'ai plusieurs fois subi des attouchements, simplement par amusement, d'autres garçons » (4^{ème}).

Source : enquête de victimation dans collège rural (2009)

LA SANCTION, RITE DE VIRILITÉ

- ✘ Rite différenciateur de sexe : la sanction marque l'affirmation de la différence avec l'autre sexe. La sanction est sexuée et sexuante.
- ✘ Rite fusionnel : elle consacre la conformité aux normes de la virilité
- ✘ Rite de passage : elle signe l'accession à un statut réputé supérieur : c'est une épreuve qui implique une certaine souffrance mais permet de se démarquer **hiérarchiquement** du « féminin », y compris à l'intérieur de la catégorie « garçons ».

B. LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE TRAVERSENT LA RELATION PÉDAGOGIQUE

- ✘ *« Au cours de la récréation de 16h00, A. C. était au grillage du collège et s'amusaient avec un papier. Comme je lui ai fait une remarque et je lui ai demandé de jeter le papier à la poubelle, il est venu me demander si « j'avais mes règles » devant ses amis. Je trouve ce propos inacceptable et demande des excuses de la part d'A. »*

d'éducation)

(assistante

CONFLITS HOMMES/GARÇONS : À VIRIL, VIRIL ET DEMI... LES DESSOUS DE L'AUTORITÉ « MASCULINE »

« Un garçon qui me provoque, [...] je vais faire bien comprendre qu'il y a des limites, que s'il veut s'inscrire sur un rapport de force, bien il va avoir quelque chose en face. [...]. Je vais avoir un vocabulaire beaucoup plus grossier, vulgaire avec les garçons, de façon à ce qu'ils comprennent bien, que, en face d'eux, il va y avoir une autorité. [...] dans ces rapports de force, dans ces rapports d'autorité, euh...cette idée, ce fantasme que ils pourraient se battre contre moi, je l'entretiens aussi, d'ailleurs, hein. Euh...c'est-à-dire que quand quelqu'un m'emmerde, je dis, « écoute, on va régler ça dehors », et puis, et puis voilà. J'en suis qu'au niveau des mots. Et parce que je sens que certains élèves aiment... simplement qu'au niveau des mots, imaginer qu'on puisse, qu'on pourrait être en train de se mettre dessus ».

(professeur d'histoire-géographie)

CONSÉQUENCE

- ✘ Les femmes AE ou enseignantes et les hommes les plus faibles sont majoritairement la cible dans les cas de provocation, de défi, d'insolence : le rapport pédagogique est renversé par le rapport sexué.
- ✘ Les femmes ont davantage recours au système punitif mais la sanction qui tombe (*potestas*, autorité institutionnelle) ne fait qu'entériner leur manque d'autorité « naturelle ». Les hommes faibles évitent de punir pour ne pas révéler leur faiblesse.

Les femmes donnent 74,3% des sanctions dont 87,9% à des garçons.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

- ✘ La plupart des transgressions au collège ne relèvent pas de conduites déviantes ou de « problèmes » de comportement mais sont, au contraire, des conduites sociales de virilité.
- ✘ Rites virils et rites punitifs se renforcent mutuellement pour construire du sens sexué et du sens sexuant.
- ✘ La punition a le plus souvent un effet contreproductif : elle consacre les garçons dans une identité virile caricaturale et offre un terreau à la violence de domination, au sexisme et à l'homophobie.

POURQUOI NE VOIT-ON PAS CET EFFET PERVERS?

- ✘ Problème de société dont les règles de socialisation permettent d'aboutir à cette situation.
- ✘ Idéologie de la violence légitime (Weber, 1922) : rapports de force de la classe adulte sur la classe des élèves légitimés, donc déculpabilisés.
- ✘ Pensée égalitaire, qui considère élèves et enseignants comme des êtres asexués ► cela invisibilise les rapports sociaux de sexe qui traversent les relations sociales au collège.
- ✘ L'impensé qui règne sur la mixité et la féminisation de l'enseignement ne fait qu'aggraver les choses.

QUELLES ALTERNATIVES?

Œuvrer

- ✗ Pour une mixité active dans l'enseignement et les loisirs des jeunes
- ✗ Pour que les jeunes filles et les jeunes garçons s'émancipent des contraintes imposées par les déterminismes sexués et deviennent **acteurs** dans le processus
- ✗ Pour le renforcement d'une éducation à la sexualité et à la vie affective, pour la lutte contre le sexisme, l'homophobie et les rapports de force entre les sexes

Privilégier

- ✗ Les espaces d'échanges, de mise en mots des émotions, de la relation à l'Autre et à soi-même (groupes de parole, ateliers philo ou psycho, analyse de situations, pratiques artistiques et littéraires favorisant l'expression de la sensibilité, des émotions, l'écoute, l'empathie)
- ✗ Les activités qui favorisent l'entraide plutôt que la compétition, l'agressivité ou le défi

Valoriser

MASCULINITÉ ET VULNÉRABILITÉ...

- × **96,6%** de la population pénitentiaire est masculine (Insee chiffres 2010).
- × **75%** des personnes qui « réussissent » leur suicide sont des hommes (Ministère de la justice). 1 homosexuel sur 4 tente de se suicider.
- × **76%** des conducteurs qui se tuent en voiture et **94%** de ceux qui se tuent en moto sur la route sont des hommes (données Prévention routière 2009).
- × **94%** des permis retirés en 2006 l'ont été à des hommes.
- × Dans **90%** des accidents mortels avec alcoolémie illégale le conducteur est un homme.
- × **80%** des personnes SDF sont des hommes de 20 à 60 ans (Observatoire statistique des sans-abris, données 2007).
- × **90%** des hyperactifs en population clinique sont des garçons (OMS 2001).
- × **80 à 90%** des élèves passant en conseil de discipline sont des garçons (données académiques).
- × **75%** des élèves décrocheurs sont des garçons.

sylvie.ayral@orange.fr

Merci de votre attention

Débat...